

NORME FRANÇAISE HOMOLOGUÉE	COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES Système CENELEC d'assurance de la qualité Potentiomètres SPÉCIFICATION GÉNÉRIQUE	NF C 83-250 ADD 2 Décembre 1983 CECC 41 000
-------------------------------	--	--



### Additif

**à la norme française homologuée NF C 83-250 - mars 1982**

### AVANT-PROPOS

*Le présent additif est la version française des deuxième et troisième modifications à la spécification générique CECC 41 000 : Potentiomètres.*

### Modifications à apporter à la norme française NF C 83-250

**SOMMAIRE.** — Ajouter :

3.10 Règles de passage en «contrôle réduit» pour les contrôles du Groupe C.

4.33 Inflammabilité.

2.1 Documents de référence. — Après CEI 410, ajouter :

CEI 695-2-2 (1980) Essais relatifs aux risques du feu. Deuxième partie : Méthodes d'essai — Essai au brûleur aiguille.

**SECTION 3.** — Ajouter :

3.10 Règles de passage en «contrôle réduit» pour les contrôles du Groupe C.

Pour les potentiomètres couverts par cette spécification générique, les règles de passage données dans la RP 7 Edition 2, partie 1, paragraphe 16 sont applicables.

**SECTION 4.** — Ajouter :

4.33 Inflammabilité.

4.33.1 Essai au brûleur aiguille

Les potentiomètres sont soumis à l'essai au brûleur aiguille de la CEI 695-2-2. La sévérité appropriée est choisie parmi les durées suivantes 5, 10, 15, 30, 60 et 120 s.

Homologuée par arrêté du 7 novembre 1983 pour prendre effet à compter du 7 décembre 1983	Adoptée le 22 juin 1983	
---	-------------------------	--

Reproduction interdite